

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal sont invités à assister au prochain Conseil
Municipal :

LE MARDI 21 AVRIL 2026 à 20H00

Hôtel de ville - Salle du rez-de-chaussée

Ordre du jour

Point d'information, (non soumis à délibération) :

- Décision municipale prise par le Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire : Signature d'un contrat pluriannuel de contrôle des équipements sportifs et aires de jeux

Vie municipale / Gestion communale

1. Désignation des élus au CCAS
2. Désignation des élus à la Commission d'Appel d'Offre
3. Désignation des élus au sein des commissions communales
4. Désignation des élus au sein d'organismes extérieurs

Finances, travaux, marchés publics

5. Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU) – budget communal
6. Adoption de l'affectation du résultat 2025 - budget communal
7. Fixation des taux de fiscalité pour 2026
8. Adoption du Budget Primitif 2026 de la commune (BP)
9. Adoption du CFU – budget eau potable 2025
10. Adoption de l'affectation du résultat 2025 - budget eau potable
11. Adoption de la redevance et taxes 2026 – budget eau potable
12. Adoption du BP- eau potable 2026
13. Adoption du montant des subventions aux associations
14. Demande de subvention pour l'étude préalable à la restauration de la statue Saint Lucien
15. Demande de subvention pour le changement de l'aire de jeux de l'école

Urbanisme

16. Acquisition des parcelles A# 170 et AB 147

Noailles, le 15 avril 2026

Le Maire de Noailles

Benoît BIBERON

